

7 - LA PLAINE DE LA GISCLE



Au fond du Golfe de Saint-Tropez,
une plaine humide
encadrée par les Maures.

Communes : Gassin*, Cogolin*, Grimaud*. (*partiel)

Intercommunalités : non

Données générales

Altitude maximale : 254 m (Le Roux Mont)

Altitude minimale : 0 (niveau de la mer)

Population : 15 500 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 350 hab/km2 environ

Surface (environ) : 45 km2

Linéaire côtier : 4 km environ

PRÉSENTATION**AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS**

Un ensemble plat et humide sous les hauteurs arides des Maures, qui restent présentes à l'horizon.

Fraîcheur des ambiances et de la végétation.

Ambiance de petit port reconstitué à Port-Grimaud et les Marines de Cogolin.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

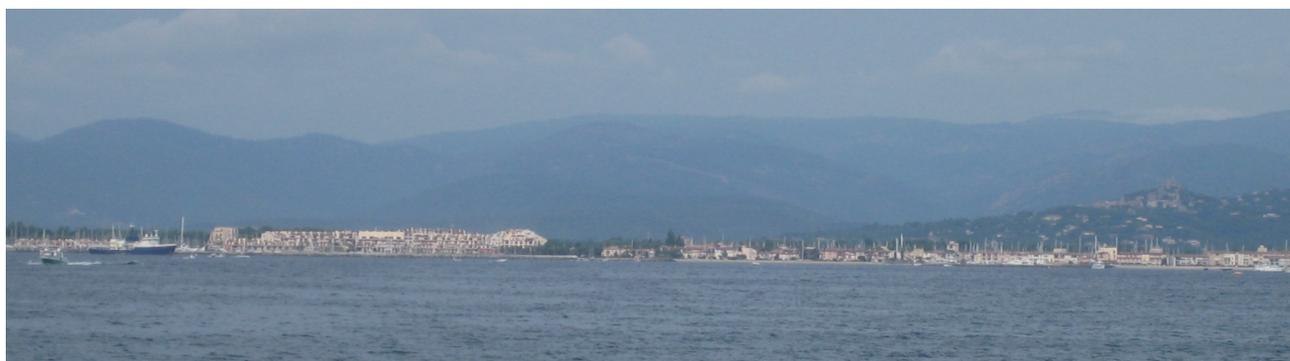
L'entité s'articule au fond du Golfe de Saint-Tropez avec des limites sur les premières hauteurs des collines des Maures qui l'entourent.

Sa limite Est passe sur la crête en rive droite du fleuve côtier Bourrian.

Sa limite Sud inclut la fin de la vallée de La Môle.

Sa limite Ouest intègre les villages de Cogolin et Grimaud, jusqu'aux premières hauteurs les dominant.

La limite Nord rejoint le littoral à l'Est de la plage de Grimaud, en passant sur les versants des sommets du Colombier et de l'Avelan.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Du littoral sableux aux versants des sommets qui entourent l'entité, le dénivelé peut atteindre 250 m. La plaine est à environ 10 m. Les hautes collines varient entre une centaine de mètres et plus de 250 m comme le Roux Mont (254 m).



HYDROGRAPHIE

Le fleuve principal de l'entité est la Giscle, dont le cours amont et les affluents descendent des Maures.

La Môle en est le principal affluent ; les autres ont un cours moins long mais plus pentu (Périer, Garde).

D'autres petits fleuves côtiers l'accompagnent, comme le Bourrian. Leur embouchure, fortement artificialisée, est aménagée en port. Leur cours est empierré à proximité des voies.



GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

La pierre des Maures, les teintes rouges des roches cristallines, se retrouvent dans les murs de soutènement et le bâti.

Les sols alluviaux sont riches et humides.



ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Cette zone est surtout importante de par l'étendue des zones humides et la richesse de la végétation des cours d'eau, des prairies de fauche, des mares, etc. dans la plaine.

Roselières, saules, gattiliers, frênes, peupliers forment, dans les parties basses, des bosquets.

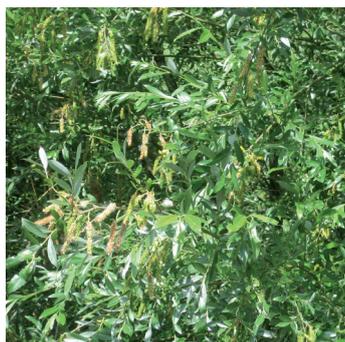
Les ruisseaux et fossés des secteurs irrigués ou drainés sont bordés de lignes de cannes, de frênes ou de saules.



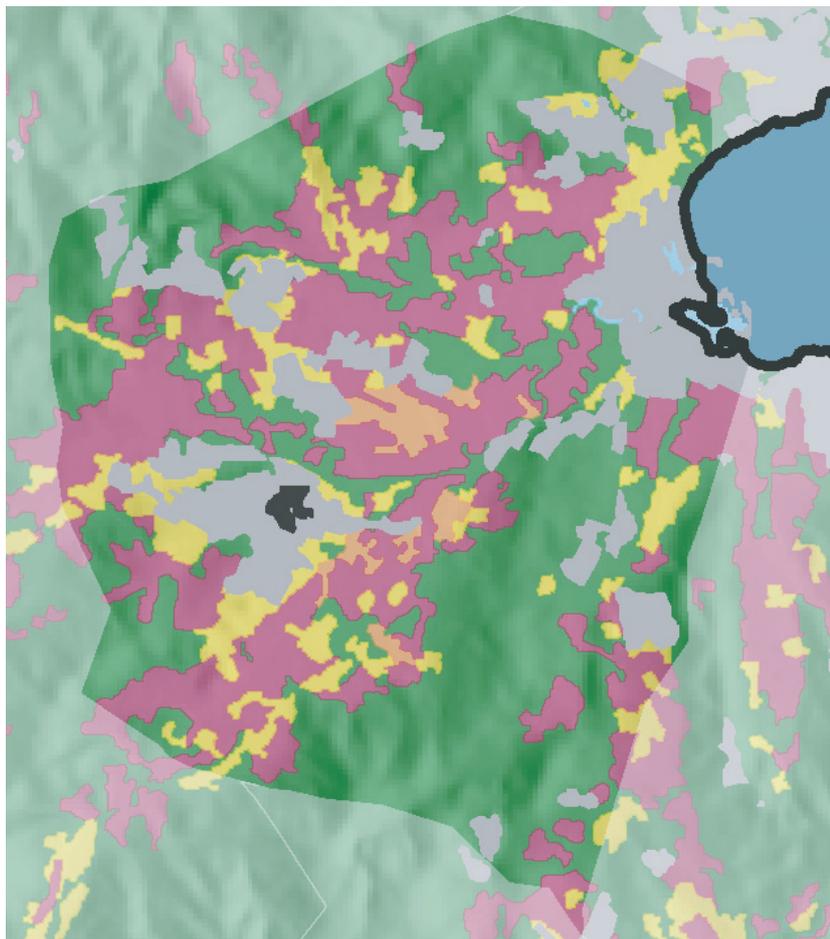
AGRICULTURE ET FORÊT

L'agriculture est très présente visuellement dans la plaine et occupe 15 à 20% du territoire. La vigne, principale culture de la plaine, se maintient notamment grâce à de grands domaines en AOC (Côtes-de-Provence) situés dans les parties hautes. Ils laissent la place dans les secteurs plus humides à des prairies, intercalées de cultures légumières en plein champ.

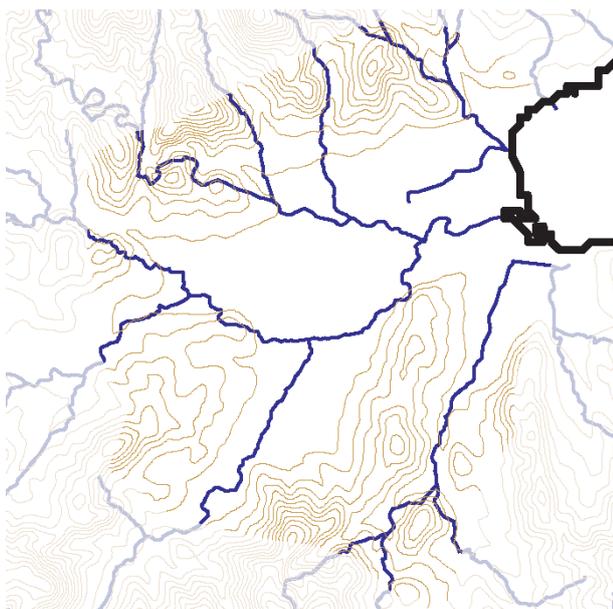
Sur les versants des collines se retrouvent le maquis et des boisements de pins et de chênes lièges des Maures.



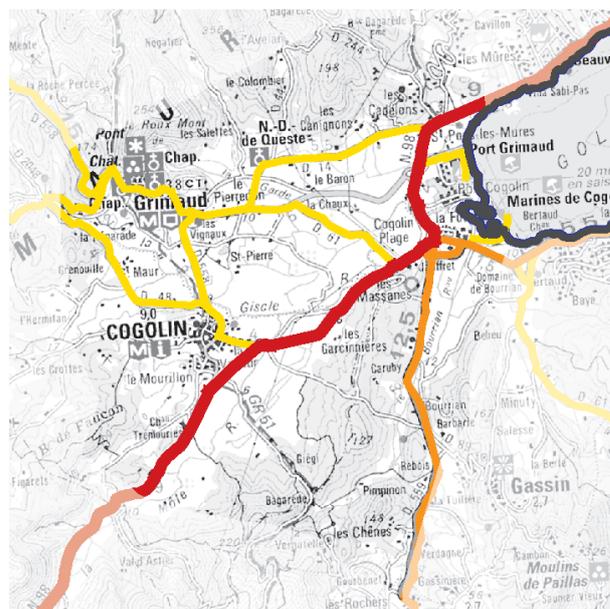
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE



FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

Les anciens villages sont situés sur de petites hauteurs et surmontés des vestiges d'un château.

Cogolin viendrait ainsi d'un terme celto-ligure signifiant «petite colline».

Le basalte et la serpentine sont utilisés en belle pierre sur les façades.

L'urbanisation s'étend maintenant au pied des versants boisés, et dans la plaine.



La plaine de la Giscle est parcourue de nombreux axes de petite envergure (départementales et chemins). Sur les hauteurs de Grimaud, la D558 s'enfonce dans les Maures en direction de la Garde-Freinet, ainsi que la D14 en direction de Collobrières.

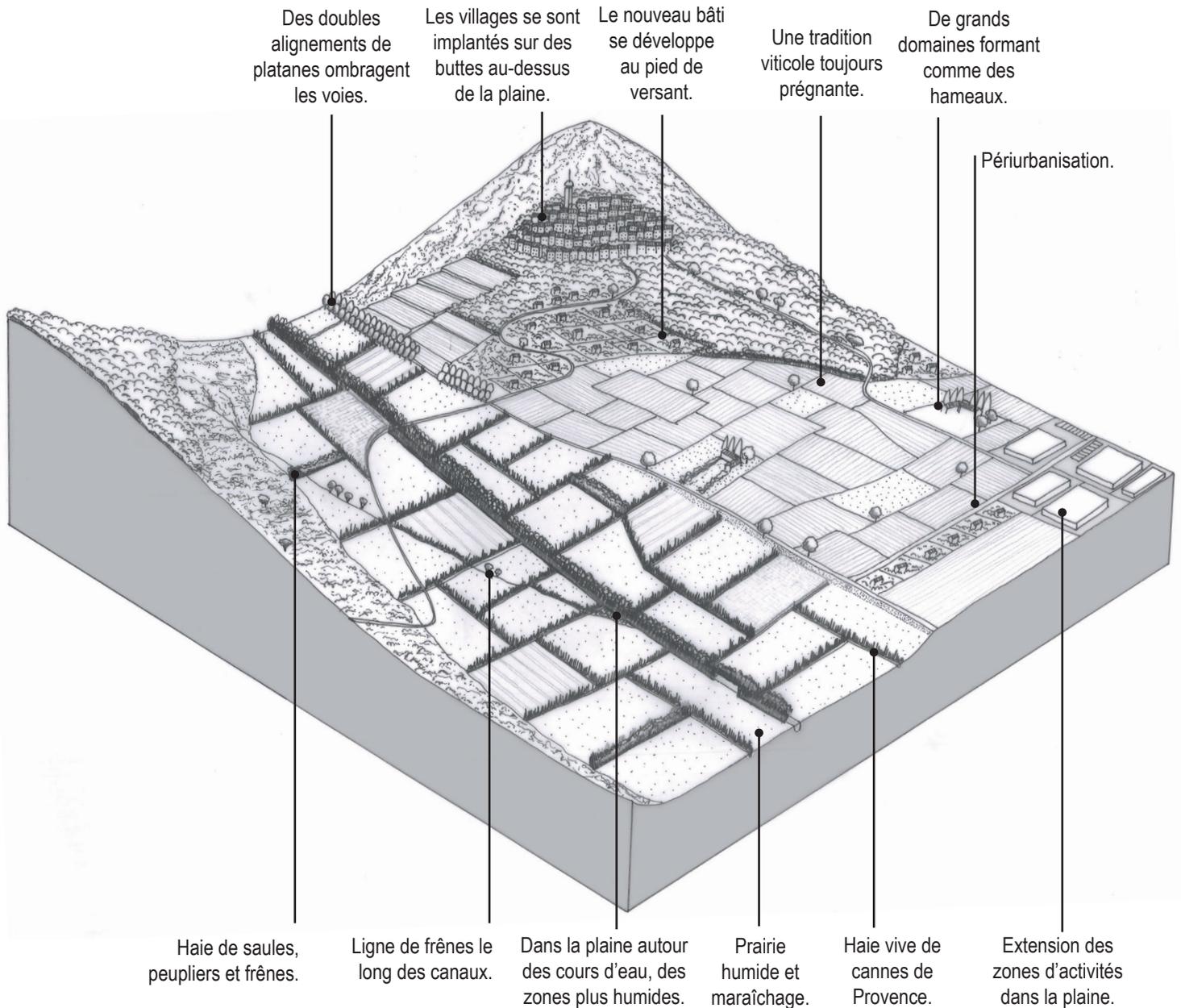


A l'Est de la plaine, la nationale 98 suit la Môle jusqu'au Golfe de Saint-Tropez. La D559 fait de même le long du Bourrian.

Le GR51 court du Nord au Sud par Cogolin et Grimaud.



STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

• Les vignes sont ponctuées de lignes de chênes ou d'oliviers, de haies, de petits bosquets, et de petits cabanons. Les domaines viticoles forment des ensembles bâtis conséquents. Des pins et platanes ponctuent les bords de voies. De grandes villas s'affichent.



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



SITES CLASSÉS :

- Pont des Fées et rives du torrent qu'il traverse (Grimaud).
- Groupe de pins au carrefour de la Foux (Cogolin).

SITES INSCRITS :

- Village et ses abords (Grimaud).
- Presqu'île de Saint-Tropez (Ramatuëlle). (*partiel)

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER : Grimaud (en projet).

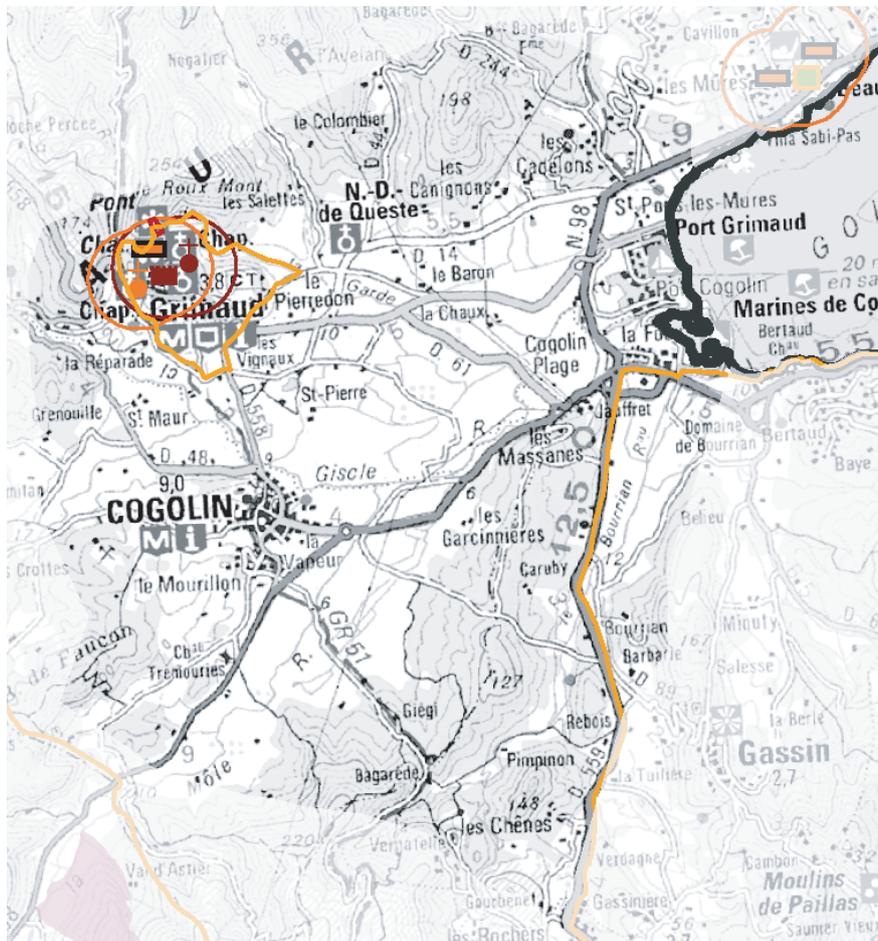
MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :

Eglise paroissiale St Michel (Grimaud), Ruines du château en totalité (Grimaud).

AUTRES SITES REMARQUABLES :

- La silhouette du village, le château et le moulin de Grimaud.
- Port-Grimaud (et les Marines de Cogolin), conçu en 1966 par François Spoerry : cité piétonne et port diverticulé.

Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> Des secteurs humides, d'un grand intérêt. Ils sont soumis à de fortes pressions : urbanisation, équipement touristique, remblai ou stockage...



> La circulation, saturée en heure de pointe et en période estivale. Les voies et leurs aménagements. La profusion publicitaire des voies principales.



> La qualité architecturale des nouvelles constructions des extensions urbaines (implantation dans la pente, raccord des voies...).



> Des centres-villes soignés, aux aménagements de qualité.

ENJEUX LOCALISÉS

